



Cher partenaire,

Vous l'avez lu dans notre newsletter de janvier : 2024 sera une année de challenge et d'innovation ! Quoi de mieux pour illustrer nos propos que la transformation du secteur du tourisme hivernal ! Vous avez bien lu, les stations de ski et l'hôtellerie de montagne opèrent déjà leur mue !

Ce secteur toujours autant plébiscité par les Français a subi quelques bouleversements causés par le réchauffement climatique et de nouveaux modes de consommation. Pour faire face à ces nouvelles conditions, le tourisme hivernal évolue permettant ainsi la possibilité de diversifier son offre !

C'est en effet ce que renseigne la Cour des comptes dans son rapport intitulé *"Les stations de montagne face au changement climatique"*, où elle fait état de l'évolution des stations de ski ces dernières années. Propulsés dans les années 60 et 70 par des plans initiés par l'Etat, les espaces montagnards sont, aujourd'hui fortement dépendants du ski. Avec sa position de 2^{ème} acteur mondial, derrière les Etats-Unis, et ses 53,9 millions de journées skieurs, la France doit revoir son modèle économique.

En outre, la Cour des comptes dresse le portrait d'un modèle économique du ski français qui doit se transformer pour répondre aux enjeux actuels. Elle préconise l'élaboration de « plans d'adaptation » pour chaque station de montagne et le conditionnement des financements publics à l'existence et au respect de ces actions. Elle propose aussi des mesures visant à limiter l'impact de la production de neige artificielle sur les réserves d'eau locales, elle suggère également de conditionner les autorisations de prélèvement d'eau aux prévisions climatiques.

De plus, elle souligne les défis financiers auxquels sont confrontées les stations de ski les plus touchées par le changement climatique, qui doivent à la fois renouveler ses infrastructures et diversifier leurs activités. Dans cette optique, elle préconise la création « d'un fond d'adaptation au changement climatique » qui serait alimenté par une taxe communale sur les remontées mécaniques.

Le changement climatique vient donc bouleverser le jeu. Le modèle économique des stations de ski doit trouver un second souffle.

En plus de l'impact du changement climatique, on constate aussi un changement dans les habitudes de consommation. Là où les destinations hivernales étaient autrefois associées à la haute montagne et au grand froid, elles s'étendent désormais à des horizons plus variés. Toutefois cette évolution ne conduit pas forcément à une diminution de la clientèle pour les stations de sports d'hiver, au contraire ! Les stations de ski illustrent les avantages de cette diversification pour l'ensemble du secteur touristique et *"elles rappellent aux capital-investisseurs qu'il est essentiel d'explorer de nouvelles opportunités car l'avenir du tourisme d'hiver, c'est la diversification des activités."*

L'équipe 123 IM

Dans l'œil de l'expert

Tourisme hivernal : l'avenir, c'est la diversification de l'offre

Pierre Dupuy-Chaignaud signe ce mois-ci une tribune dans *Les Echos* sur le tourisme hivernal et montre l'importance de saisir de nouvelles opportunités dans la diversification des activités !



Les Echos

"Habituellement réservé à la montagne, le tourisme hivernal s'étend désormais à de nouvelles destinations moins chères et moins concernées par la baisse des chutes de neige..."

À lire dans [Les Echos](#)

La voix des entrepreneurs

La montagne de demain, comment les stations se réinventent

Podcast exclusif de notre partenaire Friendly Hotel qui détient les Hôtels [La Cachette](#) aux Arcs et le [Terminal Neige Totem](#) à Flaine !



Laurent Chelle, co-fondateur du groupe Friendly Hotel, partage sa vision des stations de montagne de demain et les initiatives prises pour s'y préparer en déclarant *"La montagne de demain ne sera pas muséifiée, elle sera vivante, préservée, offrira un accès à de grands espaces et créera des souvenirs !"* [Écoutez le podcast.](#)

123 IM un investisseur engagé

Notre actualité ESG

Pour faire écho aux actions de nos entrepreneurs et en tant qu'entrepreneur nous-même, nous avons à cœur d'intégrer les enjeux ESG au sein de notre activité.



Pour découvrir ou redécouvrir toute notre expertise ESG, nous avons créé notre Rapport ESG mettant en lumière nos actions et notre mode de fonctionnement, [consultez-le pour en savoir plus](#) !

Investissez aux côtés de nos clients institutionnels

L'important dans la vie c'est d'avoir un bon fonds !

Vous aussi soutenez les PME de demain, et rejoignez le mouvement des acteurs engagés dans l'économie réelle et les enjeux ESG.



FPS UNI III**

Financez les officines de pharmacie via notre 3^{ème} millésime de fonds de dette privée.

[Découvrir le Fonds](#)



FPS Infra TE 2**

Découvrez notre 2^{ème} millésime de fonds de dette privée spécialisé dans le financement de la transition énergétique.

[Découvrir le Fonds](#)

Une question ? Contactez-nous !

Rencontrez nos équipes

A vos agendas !

Notre équipe commerciale se déplacera dans toute la France pour vous rencontrer !

Inscrivez-vous à nos déjeuners rencontres dans votre ville, nous serions ravis d'échanger avec vous sur notre vision du capital-investissement et de son actualité !



Dates à ne pas manquer !

- Dijon, le 5 mars
- Rennes, le 12 mars
- Nantes, le 14 mars
- Biarritz, le 19 mars
- Pau, le 26 mars

- Clermont, le 27 mars
- La Rochelle, le 2 avril
- Montpellier, le 4 avril
- Bordeaux, le 16 avril
- Paris, le 24 avril

Inscrivez-vous !



94 rue de la Victoire - 75009 - Paris- France - Tél. +33(0) 1 49 26 98 00

Société de gestion de Fonds agréée par l'AMF sous le n° GP01-021

[Conditions générales](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Mentions légales](#)

Copyright © 2021 123 Investment Managers. Tous droits réservés.

Sources : [ccomptes.fr](#) le 6 février 2024; [le point](#) le 6 février 2024; [Techniques de l'ingénieur](#) le 15 février 2024; [les Echos](#) le 19 février 2024

*Souligne Pierre Dupuy-Chaignaud, Membre du Directoire d'123 IM dans la tribune des Echos du 19 février 2024.

**Fonds réservés aux investisseurs avertis, article 423-27 du RGAMF. Investir dans le Fonds présente un risque de perte en capital et d'illiquidité. Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au Prospectus et Document d'informations clés (DIC) du Fonds avant de prendre toute décision finale d'investissement. Investir dans le capital-investissement présente un risque de perte en capital et d'illiquidité.

Vous recevez cette communication car vous avez donné votre accord lors de la création de votre compte. Vous disposez d'un droit d'accès de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant que vous pouvez exercer à tout moment. Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#).